

Le français et son avenir

Éric Mathieu

La langue française n'est pas immuable. Comme toutes les autres, elle évolue, ce qu'une partie de la population ne semble pas supporter. Un exemple concret : l'écriture inclusive. On déplore sa complexité, on prône son abolition (voir entre autres « **Abolissons l'écriture "inclusive"** », texte de Philippe Barbaud paru dans *Le Devoir* du 29 novembre 2022) — souvent sans donner de bons arguments à l'appui — et on rejette au nom de la liberté d'expression tout conseil linguistique qui en fait la promotion.

Un petit rappel pour les acariâtres : la langue française n'est pas sacrée. Le français de demain, par le biais de pressions internes (propres à la langue) et externes (contact des langues, *prescriptivisme*), sera différent du français d'aujourd'hui.

Preuve en est : si on compare l'ancien français au français contemporain, force est de constater que la grammaire n'est plus la même. L'ancien français avait des propriétés germaniques (verbe en deuxième position), le -s du pluriel se prononçait à l'oral, il y avait plusieurs cas grammaticaux comme en latin, beaucoup de noms apparaissaient sans articles définis ou indéfinis, le « ne » de la négation était obligatoire, et j'en passe. Il y a donc fort à parier que dans dix siècles, nous ne reconnaitrons plus le français d'aujourd'hui. Est-ce une mauvaise chose ? Non. Pourquoi ? Parce que nous n'y pouvons rien. Le changement linguistique est un processus naturel.

Prenons un exemple précis de changement linguistique en rapport avec le débat sur l'inclusivité. Jusqu'à la Renaissance, la règle de proximité est courante en français et on en trouve de nombreux exemples tels que : *Les minéraux et les substances ferreux* au lieu de *Les minéraux et substances ferreux*.

Ce n'est qu'à partir du dix-huitième siècle, après des pressions prescriptives de grammairiens et d'encylopédistes, que la règle de primauté du masculin devient obligatoire.

Il faut, cependant, savoir que l'accord de proximité est tout à fait possible et grammatical dans de nombreuses langues du monde (le serbo-croate, l'hindi-urdu, le swahili, et même l'italien). Loin d'être une aberration, il suit une règle logique et naturelle, avec ses propres contraintes linguistiques. Il est donc fort possible que la règle de proximité fasse un retour en français et se généralise, si les locuteurs et locutrices l'embrassent et affirment ce faisant leur pouvoir sur le langage et leur désir de s'approprier la langue, ce qui semble déjà le cas.

Car si les langues changent, c'est justement parce qu'elles sont parlées et écrites : ce sont les locuteurs et locutrices qui font pression sur elles en utilisant telle règle ou telle expression au lieu d'une autre. À mesure que l'usage change, la grammaire et les règles évoluent. La langue est un système complexe, en flux constant, sensible à l'effet papillon. C'est-à-dire qu'un changement infime peut avoir des conséquences énormes. Lorsque les locuteurs et locutrices du français ont commencé à utiliser des mots comme « pas » (littéralement, « un pas » comme dans « un pas en avant »), « point » (littéralement, « un point », comme dans « point barre ») ou « mie » (littéralement, « mie » comme dans « mie de pain ») en plus de la négation « ne » pour créer un effet d'emphase dans des phrases comme « Je ne marche pas », « Je ne crie point » ou « Je ne mange mie », la particule « ne » a perdu de sa force négative au fil des ans. « Point » a survécu pendant longtemps, « mie » a disparu, et « pas » est devenu si populaire qu'il s'est peu à peu transformé en mot négatif si bien qu'aujourd'hui le « ne » de la négation a complètement disparu à l'oral en français.



Éric Mathieu
Photo : Céline Chapdelaine

[Suite à la page suivante](#)

Suite de la page 10

Bref, si un changement peut se faire dans un sens, un retournement de situation n'est jamais impossible. C'est ce qui a commencé à se produire avec la règle de proximité.

Un autre exemple du marquage du genre féminin allant dans le même sens me vient à l'esprit. Pendant longtemps, le « e » final dans des mots comme *Andrée, aimée*, était une voyelle longue (elle était prononcée et non muette comme aujourd'hui), en opposition à *André, aimé*. On l'entend encore dans les années cinquante. Dans la chanson *Les trois cloches*, qu'Édith Piaf interprète avec les Compagnons de la chanson, on entend bien ce « e » féminin en opposition au masculin « é » formant la rime — notez également la jolie gémisée (prononciation des deux « l ») dans le mot « village ».

*Village au fond de la vallée,
Comme égaré, presque ignoré,
Voici, dans la nuit étoilée,
Qu'un nouveau-né nous est donné.*

Cette forme inclusive (prononciation du « e » final) à l'oral est tout à fait fondée. Pourquoi ne reviendrait-elle donc pas ? C'est tout à fait possible, et je profite même de l'occasion qui m'est donnée ici pour prôner son retour.

Pour conclure, s'accrocher au passé et s'amouracher de purisme n'a pas de sens. Le changement linguistique est naturel. Laissons la langue française respirer !

Suggestions de lecture sur l'écriture inclusive et le changement linguistique :

DISTER, Anne et Marie-Louise Moreau. *Inclure sans exclure. Les bonnes pratiques de rédaction inclusive*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

DROUIN, Samuel. *L'écriture inclusive en définitions et en arguments*, Paris, L'Harmattan, 2022.

GADET, Françoise. « Changement linguistique », *Langage et société*, hors-série, 2021, pp. 41-46.

MANESSE, Danièle et Gilles SIOUFFI. *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en question*, ESF Sciences Humaines, 2019.